Nations Unies

S/PV.7656



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7656e séance

Jeudi 24 mars 2016, à 10 h 10

New York

Président : M. Gaspar Martins . . . . (Angola)

Membres :

Chine	M. Shen Bo
Égypte	M. Aboulatta
Espagne	M. González de Linares Palou
États-Unis d'Amérique	M. Pressman
Fédération de Russie	M. Safronkov
France	M. Lamek
Japon	M. Yoshikawa
Malaisie	M. Ibrahim
Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
Sénégal	M. Seck
Ukraine	M. Yelchenko
Uruguay	M. Rosselli
Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique de Corée

Note du Président (S/2016/157)


16-08333 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Note du Président (S/2016/157)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/274, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/157, qui contient une note du Président.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2276 (2016).

La séance est levée à 10 h 15.